

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEUFCHATEAU

Réunion du 29 mars 2011

L'an deux mille onze, le conseil de communauté légalement convoqué le 21 mars s'est réuni le 29 mars 2011 à 18h30, sous la présidence de Monsieur LECLERC, Président.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la dernière réunion

1. 7.10 Débat d'Orientation Budgétaire
2. 7.5.1.2 Programmation de Développement Local avec le Conseil Général des Vosges
3. 1.2.2 Marché des bacs d'ordures ménagères : avenant
4. 7.5.1.1 demandes de subvention pour travaux, fournitures ou services inférieurs a 210 000 € HT – Echelles de crues , demande de subvention
5. 4.2.5 Autre actes : gratification de stage
6. Divers

Présents : M. LECLERC : PRESIDENT

MM. CABLEY – HANCE – FAUVET – ADAM - EMERAUX - VOIRIOT : Vice Présidents
Mme & MM. DENNY – PETELOT – VOILQUIN – GEOFFROY – DEANTONI –
RATIEUVILLE (suppléant) – LEDRAPPIER – AUBRY (suppléant) – DUMONT –
MARCHAND (suppléant) – TIRLICIEN JASIAKIEWIETZ - CAPDEVILLE – CLAUDOT –
BERARD – GRIMM – THOUVENOT – THOUILLOT – GARDEUX – PREVOT – MOUGIN –
GENIN – PHILIPPOT

Absents excusés : MM. ANDRIOT – HANANIA - TISSIER - SIMONET CAMBON -

1) 7.10. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Conseil de Communauté,

A examiné les documents budgétaires et a débattu sur leurs différents aspects.

2) 7.5.1.2. PROGRAMMATION DE DEVELOPPEMENT LOCAL 2011-2012

Comme chaque année, le conseil de communauté doit valider la programmation de développement local 2011-2012 au Conseil Général.

La programmation 2011 est ferme tandis que la programmation 2012 est indicative.

Cette programmation donnera lieu à une instruction du Conseil Général qui transmettra à la CCPN ses observations quant à la recevabilité des projets présentés.

Les demandes de subvention complètes devront alors être présentées avant la fin de l'année.

**PROGRAMMATION DEVELOPPEMENT LOCAL 2011-2012
PROGRAMME D' ACTIONS 2011**

AXE DU PROJET DE TERRITOIRE	INTITULE DE L'ACTION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	COÛT TOTAL	HT/TTC
Axe 1: Renforcer les fonctions économiques de pôle structurant de l'ouest vosgien	Aires de camping-car	CCPN	92 000,00	HT
	Etude de faisabilité d'un camping	CCPN	20 000,00	HT
	Amélioration de l'accueil du fort aux énigmes	CCPN	26 000,00	HT
AXE 2 : Améliorer la qualité du cadre de vie				
	Etude réhabilitation de l'ancien hôpital par l'EPFL	Ville de Neufchâteau	25 000,00	HT
	Etude de positionnement et de programmation pour la création d'un cinéma	Ville de Neufchâteau	20 000,00	HT
	Restauration de l'escalier et de la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville	Ville de Neufchâteau	599 000,00	HT
	Création d'un Abrisbus à Circourt	Commune de Circourt sur Mouzon	11 000,00	HT
	Opération ravalement de façades	CCPN	à déterminer	HT
	Aménagement de la bibliothèque communale	Ville de Liffol le Grand	10 000,00	HT
	Etude de positionnement et de programmation pour la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire	Ville de Liffol le Grand	10 000,00	HT
	Restructuration piscine (Pompe à chaleur, traitement de l'eau et toiture)	CCPN	290 000,00	HT
	Signalisation des entrées de ville (jumelage)	Ville de Neufchâteau	17 500,00	HT
AXE 3: Développer la mise en réseau et l'émergence d'une identité commune	Réseau de lecture public: mise en ligne du catalogue	CCPN	12 000,00	TTC
	Programme intercommunal Ville et Métiers d'Art	CCPN	10 000,00	HT
	Salon de l'innovation (festival de sculpture sur bois)	Commune de Liffol le Grand	18 000,00	HT
TOTAL			1 170 500,00	

PROGRAMME D' ACTIONS 2012

AXE DU PROJET DE TERRITOIRE	INTITULE DE L'ACTION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	COÛT TOTAL	HT/TTC
AXE 2 : Améliorer la qualité du cadre de vie	Regroupement des écoles élémentaires dans les locaux du collège (Travaux)	Commune de Liffol le Grand	à déterminer	

Le Conseil de Communauté à l'unanimité,

DECIDE

- DE VALIDER la programmation 2011-2012 présentée ci-dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEUFCHATEAU

Réunion du 29 mars 2011

3) 1.2.2 AVENANTS - AVENANT AU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DE CONTENEURS A DECHETS MENAGERS

La CCPN a lancé, le 27 septembre 2010, une consultation pour la fourniture de conteneurs à déchets ménagers, pour la collecte des ordures ménagères et pièces détachées associées sur le territoire de la CC du Pays de Neufchâteau

L'objet du présent marché est un marché de fournitures, à bons de commande passé dans le cadre de la procédure adaptée pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat, renouvelable pour 3 périodes de un an. La prestation a été attribuée à la Société PLASTIC OMNIUM Systèmes Urbains de 59817 LESQUIN pour un montant de 24 806.00 € H.T.

Le marché a été notifié à l'entreprise le 25 octobre 2010, date de commencement d'exécution de la prestation.

L'objet de l'avenant porte sur la fourniture de matériel supplémentaires indispensables au bon fonctionnement du service déchets ménage, à savoir :

- o Fourniture de bacs roulants 770 l cuve grise couvercle vert, marquage logo de la Collectivité sur face avant de la cuve : ces bacs remplacent les bacs de 660L dans des endroits où la surface au sol est réduite et qu'il a été constaté que bacs de 660L débordent parfois.
- o Fourniture de couvercles 340 L jaune : il s'agit de mettre à disposition des bacs à couvercles jaunes pour les entreprises qui ont un contrat de collecte avec la CCPN en remplacement des sacs jaunes inadaptés aux volumes de déchets recyclables de ces entreprises.
- o Fournitures de couvercles 240 L jaune : il s'agit de mettre à disposition des bacs à couvercles jaunes pour les entreprises qui ont un contrat de collecte avec la CCPN en remplacement des sacs jaunes inadaptés aux volumes de déchets recyclables de ces entreprises.
- o Fournitures de couvercles 340L vert : il s'agit de procéder à remplacement des couvercles abimés ou cassés par des couvercles de couleur verte adaptables sur anciens modèles de bacs

Le montant du marché passe de vingt quatre mille huit cent six euros hors taxes (24 806,00 € H.T.) à la somme de vingt huit mille neuf cent soixante sept euros et cinq centimes (28 967,05 € H.T.), soit trente quatre mille six cent quarante quatre euros et cinquante neuf centimes toutes taxes comprises (34 644,59 € T.T.C.).

L'avenant se monte à 4 161,05 € H.T., soit 4 980,20 ce qui représente une augmentation de 16.77%

La commission d'appel d'offres, réunie le 15 février 2011, a donné son accord pour la passation de cet avenant.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité,

DECIDE

- DE VALIDER l'avis de la commission d'appel d'offres,
- D'AUTORISER le Président à signer l'ensemble des pièces de cet avenant

4) 7.5.1.1 DEMANDES DE SUBVENTION POUR TRAVAUX, FOURNITURES OU SERVICES INFERIEURS A 210 000 € HT - ECHELLES DE CRUES - DEMANDE DE SUBVENTION

Un des objectifs fixés dans le cadre des conventions passées entre la Communauté de communes du Pays de Neufchâteau et les communes pour la mise en œuvre d'actions de prévention du risque inondation, concerne l'installation d'échelles de crues. L'ensemble des communes membres a été contacté afin de connaître leurs besoins en installation d'échelles de crues.

Sept communes souhaitent l'installation d'échelles afin de suivre et de comparer les hauteurs d'eau, d'intégrer ces dispositifs à leur Plan Communal de Sauvegarde afin d'améliorer la gestion de crise lors d'inondations.

Une étude chiffrée a déterminé un montant de 8 300,00 € H.T pour la fourniture et la pose de 10 échelles limnimétriques en tôle émaillée.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité,

DECIDE

- DE SOLLICITER les aides des différents financeurs dont le Conseil Général des Vosges et le FEDER au titre de la lutte contre les inondations.
- D'INSCRIRE l'opération au BP 2011

5) 4.2.5 AUTRES ACTES - GRATIFICATION DE STAGE

La collectivité a reçu la candidature d'un étudiant en master 2 finances des collectivités territoriales pour un stage d'une durée de 3 mois. Ce dernier aura pour mission de travailler sur la réforme des collectivités territoriales et d'effectuer un contrôle de gestion sur l'établissement aquatique de la collectivité.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité,

DECIDE

- D'ACCORDER à ce stagiaire selon la réglementation en vigueur une gratification égale à 12.5% du plafond horaire de la sécurité sociale soit $12.5\% \times 22\text{€} \times 151.67 = 417.09\text{€}$ nets/mois pour un temps plein.
 - D'INSCRIRE l'opération au BP 2011
-